

Assemblée primaire de la Municipalité

14 juin 2021

Convoquée dans les délais légaux par affichage au pilier public à Massongex et Daviaz, l'Assemblée primaire communale est ouverte à 19h00 par Madame la Présidente Sylviane **COQUOZ**, en présence de 43 personnes. Elle se tient à la grande salle du complexe polyvalent.

Mme la Présidente souhaite la bienvenue à cette assemblée primaire, Elle accueille, en particulier :

- M. Ricardo Tenes : représentant de la fiduciaire Nofival
- M. Pierrick Maire, chef de projet de Chablais Agglo

Excusés : Gaëlle Vernay, Gaby Vernay et Sébastien Burgener

Elle remercie les employés communaux et les secrétaires pour le travail assidu accompli tout au long de l'année et surtout en ces temps de pandémie. Elle remercie également ses collègues du Conseil, anciens et nouveaux, qui ont pris leur tâche au sérieux et qui se sont engagés avec enthousiasme depuis le début de l'année.

Ordre du jour modifié

1. Présentation du PA4-PDi
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 14.12.2020
2. Comptes 2020
3. Rapport de l'organe de révision et approbation des comptes 2020
4. Informations
5. Divers

1. Présentation du PA4-PDi

M. Pierrick Maire présente un PowerPoint.

Description : l'Agglo c'est 6 communes (Aigle, Bex, Collombey-Muraz, Monthey et Massongex), deux cantons (Vaud et Valais), 47'000 habitants, 23'500 emplois. Le périmètre se limite aux territoires des communes en dessous de 550 mètres d'altitude.

Historique : L'agglo a été initiée en 2007 et a participé 2ème et 3ème génération. La confédération a validé un montant de 60 mio de CHF de co-financement pour des projets d'infrastructures de mobilité qu'elle a approuvés. Le bus d'agglo est un exemple de réalisation lié à l'agglo de 3ème génération.

L'agglo travaille actuellement sur un PA4-PDi (Projet d'agglo de 4ème génération - lan Directeur intercantonal)

Projet de territoire régional

Diagnostic du territoire : comprendre les enjeux du territoire actuel

Vision : où développer l'urbanisme et les transports

Stratégie : étapes pour atteindre la vision

Mesures : actions prises pour concrétiser les étapes

Objectifs : urbanisation, mobilités, environnement

Mesures phares de l'agglo : meilleures coordinations TP (Transports Publics-Urba), structuration réseau cyclable, pacification des centres et des traversées et planification énergétique territoriale régionale.

Mesures phares Massongex : réaménagement de la RC 302, zone de rencontre centre sud, passage inférieur MD (Mobilité Douce) des llettes et plateforme multimodale (passage du train à la voiture ou au vélo) halte CFF.

Suite du projet :

Consultation publique à la commune ou sur le site de l'agglo durant du 19 juin au 18 juillet. Les citoyens peuvent faire des remarques concernant ce dossier auprès de l'Agglo.

Envoi du PA4 à la confédération en septembre

Validation du PDi (Commune Canton) Octobre-Novembre

Présentation du PA4 à la Confédération en décembre

Examen du PA4, 2022-2023

Mise en œuvre des projets cofinancés dès 2024.

Madame la Présidente remercie M. Maire pour cette présentation.

2. Procès-verbal de l'Assemblée primaire du 14.12.2020

Le procès-verbal était à disposition sur le site ou au bureau communal, l'assemblée n'en demande pas la lecture. Il est adopté sans remarque particulière.

3. Comptes 2020

Mme La Présidente prend la parole pour la présentation des comptes 2020. Chacun a pu prendre connaissance des chiffres, ainsi que du message introductif rédigé par la caissière-comptable dans le journal des trois tours, sur le site ou directement au bureau communal.

Comptes de fonctionnement

Pour les comptes de fonctionnement, la marge d'autofinancement est de CHF 1'791'293.59 avant amortissements, moins CHF 1'020'905.61 et amortissement complémentaire de CHF 763'237.65. L'excédent de revenus des comptes de fonctionnement se monte donc à CHF 7'150.33.

Sous santé (4) : Une provision « pandémie » de CHF 100'000.—a été constituée pour financer des contributions extraordinaires dues à la situation exceptionnelle.

Sous finances et impôts (9) : une provision de CHF 100'000.—a été créée, pour perte sur débiteurs, afin de couvrir la possible insolvabilité de deux gros débiteurs concernés.

Il y a eu une réflexion au sein de la commission afin de présenter les comptes de façon parlante et transparente.

3 points ont été sortis : la pandémie, la crèche et l'eau potable.

Pandémie

La liste détaillée des surcoûts engendrés sont détaillés, le montant total approximatif est de CHF 98'276.--. Précision concernant les salaires de la crèche et de l'APAC : ils ont été versés durant la fermeture de 2 mois au printemps 2020 quand les écolages n'ont pas été encaissés auprès des parents.

Crèche

L'assemblée peut voir les graphiques qui expliquent l'augmentation de la fréquentation de la crèche, nurserie et UAPE. Massongex assure une excellente offre, en comparaison de St-Maurice.

Le Conseil a décidé d'introduire une grille tarifaire selon l'imposition fiscale, au lieu du tarif unique en vigueur jusqu'en juin 2020. 62.5% des familles se situent dans les classes de tarifs inférieurs au tarif unique. Comme c'est la Commune qui paye la différence les coûts augmentent.

Eau potable

Massongex a ses propres sources mais en cas de nécessité (sécheresse) l'eau est fournie par Monthey. L'extrait de la convention signée en 2009 avec Monthey (art. 10 al 1) stipule que « Monthey fournit annuellement et gratuitement un volume de 60'000 m³ d'eau potable à Massongex. Pour le surplus, Massongex achète à Monthey l'eau au prix de 65% du tarif au m³ en vigueur pour les abonnés domiciliés sur le territoire de Massongex, à ce prix s'ajoutent les taxes légales (TVA). »

Comptes d'investissement

Les investissements nets se montent à CHF 1'747'283.61 pour CHF 2'847'750.-- budgétés, dus aux travaux non réalisés en 2020.

L'assemblée voit des photos des travaux effectués, commentées par les conseillers en charge.

Garderie : les travaux de sécurisation du nouvel espace nurserie ont débuté en 2020 et se termineront en 2021

Ecole : les travaux pour le parasismique se sont terminés en 2020. Actuellement, la phase d'agrandissement de l'école est en cours.

Eclairage public : il a été changé, à Fin-Derrey et les mâts ont déjà été achetés pour les Iles, le Peilloz et le chemin du Rhône.

Réseau d'eau potable : les conduites sont en cours de changement au centre du village. Ces travaux ont été retardés, c'est notamment dû à la pandémie ainsi qu'aux fouilles archéologiques.

Egouts : idem eau potable.

Déchetterie : finie en 2020 (CHF 293'620.--), pour un coût total de Fr. 663'785.95.

Jardin de l'Eglise : CHF 396'160.85, dont Fr. 256'000.-- de participation de la Paroisse à déduire. Une convention a été établie avec la Paroisse : la Commune paye 1/4, les frais d'entretien et les honoraires d'architecte, et la Paroisse 3/4.

Place des fêtes : CHF 95'186.81, les travaux ne sont pas terminés. Une partie est en suspens en raison des travaux concernant l'agrandissement de l'école.

Bilan

La fortune augmente de CHF 10'052'816.93 à CHF 10'059'967.26.

Les valeurs sont bonnes ou très bonnes pour tous les indicateurs.

L'endettement net par habitant n'existe pas. La fortune par habitant passe de Fr. 1'268.— en 2019 à Fr. 1'254.— en 2020.

Mme la Présidente passe la parole à l'assemblée pour d'éventuelles questions sur les comptes.

Aucune question n'est posée.

4. Rapport de l'organe de révision et approbation des comptes 2020

La parole est donnée à M. Ricardo Tenes de la fiduciaire Novifal. Il peut recommander à l'assemblée d'approuver les comptes 2020

Deux scrutateurs sont nommés : Jean-Baptiste Barman et Michel Constantin.

Par vote à main levée, l'assemblée accepte les comptes 2020 à l'unanimité.

Mme la Présidente remercie l'assemblée pour la confiance envers le Conseil communal et la caissière-comptable pour le travail consciencieux effectué.

5. Informations

Avancement des travaux d'infrastructure du Centre du village

M. Tristan Jordan présente le planning futur des travaux au centre du village. Ce planning peut toutefois être chamboulé en raison des fouilles archéologiques.

Manifestations

Mme Jennifer Cettou informe que la commission est formée par de nouveaux membres motivés. Elle annonce que le 1^{er} août aura lieu en respectant les mesures sanitaires. Un tout-ménage sera distribué à la population en temps voulu. Elle indique que la commission présentera des nouveautés.

Valorisation du patrimoine archéologique

Ce sujet tient particulièrement à cœur à Mme Jennifer Cettou. Elle veut mettre en valeur les découvertes archéologiques mais ne sait pas encore sous quelle forme. Elle demande à l'assemblée que les gens qui sont intéressés prennent contact avec elle. Elle aimerait créer une association.

Sentiers pédestres des Combes

L'assemblée découvre à l'écran les deux nouveaux sentiers réalisés en mai 2021.

Bornes de recharges électriques pour voitures et vélos

M. Olivier Saillen indique qu'une borne pour voiture a été placée sur la place Gabriel-Donnet et une pour vélo sera prochainement installée au pied du mur du cimetière, vers le bâtiment du Père Jérôme.

Programme de législature

M. Gwenaël Richard présente le programme de législature 2021-2024 de la commune qui comprend la vision, les 5 défis avec actions phares ainsi que les défis transversaux.

Projets TPC – MobiChablais

Mme la Présidente souhaite la bienvenue à M. Hugues Romain, responsable développement au sein des TPC (Transports Publics du Chablais) et lui cède la parole.

Le rôle des transports publics dans la mobilité est
d'optimiser l'espace
d'optimiser l'énergie
de renforcer l'attractivité de la région

L'objectif est d'assurer le transfert modal (changer les habitudes, contenir la croissance de la population, contenir la croissance de la mobilité).

Améliorations pour décembre 2021

Extension MobiChablais (Yvorne, Bex, Troistorrents et Massongex)

Nouveau trajet bus etc.

Nombreuses améliorations d'horaires

Concernant Massongex

Le tracé a été fixé comme suit :

- Trajet fixe depuis les llettes :
- Arrêt Longe-Baye sur la route cantonale, pour desservir notamment la tour
- Arrêt Route du Chablais sur la route cantonale
- Terminus Gare Massongex sur la place de l'ancienne poste à réaménager avec suppression de places de parc

- Extension sur demande au niveau du centre de Massongex :
- Arrêt Centre, à renommer conjointement avec Domaine du Rhône
- Arrêt Grand Clos sur la route du Stade

Une application TPC est en place pour les demandes d'arrêt (appel 15 minutes avant le départ) aussi possible via le call center.

L'assemblée prend connaissance des tarifs en vigueur.

La parole est donnée à l'assemblée :

Existe-t'il un abonnement ? Réponse : oui

L'abonnement MobiChablais coûte environ CHF 640.--/an.

Il est relevé qu'il n'y a rien de prévu à Daviaz.

Selon les critères de l'agglo, Daviaz n'en fait pas partie (comme expliqué par M. Maire, Le périmètre se limite aux territoires des communes en dessous de 550 mètres d'altitude) et le propre du bus d'agglo est d'être un bus urbain, et non un bus régional. Si on intègre les villages de montagne, les coûts vont augmenter. Pour Daviaz, il y a CarPostal qui détient la concession de la ligne, c'est une politique cantonale. Si CarPostal est en place, MobiChablais ne peut pas se développer.

6. Divers

La parole n'est pas demandée. Mme la Présidente clôt la séance et invite l'assemblée à partager un verre au café Central.

Séance levée à 20h50

La Présidente :
Sylviane Coquoz

La Secrétaire :
Sandra Mariétan